



# Protégez vos sacs et la santé des collecteurs !

AVEC LE BON CONTENANT -  
À N'UTILISER QU'EN CAS D'EXTRÊME NÉCESSITÉ !

Pour les collectes en sacs, le simple dépôt des sacs en bordure de voirie est à privilégier.

Toutefois, un abri grillagé, une corbeille, un bac ou une manne peuvent être utilisés pour protéger vos sacs (bio, résiduels ou PMC) des animaux. Les producteurs de déchets absents lors des collectes (hébergements touristiques, mouvements de jeunesse...) peuvent également y recourir. Tout autre type de contenant, y compris les poubelles fermées, sera laissé sur place et ne sera pas collecté.

Ces contenants sont la propriété de l'usager. Sa responsabilité est engagée en cas d'accident. Les services de collecte déclinent toute responsabilité en cas de dégradation du contenant.

## Caractéristiques des contenants tolérés

Pour la sécurité du personnel, le contenant doit être rigide, stable et sans bords ou éléments piquants/coupants (idéalement avec des arêtes arrondies).

Le contenant toléré doit respecter les conditions suivantes :

- dimensions maximales : hauteur 70 cm, profondeur 70 cm ;
- aucune fermeture par cadenas ;
- couvercle :
  - à éviter dans la mesure du possible ;
  - si présent, il doit être facile à ouvrir (manipulable d'une seule main et capable de rester en position ouverte sans aide). Interdiction formelle de placer quoique ce soit sur le couvercle (pierre, bloc...).



### Le bon contenant ?

- sacs visibles
- en bord de voirie
- hauteur max 70 cm
- pas de cadenas

## Conditions de placement

Le contenant doit être **visible** et **en bordure de voirie** publique, à tout moment pour l'opérateur de collecte.

L'environnement de dépôt doit être adapté :

- zone dégagée, plane, tondue et débroussaillée ;
- accessible sans aucune contrainte pour la collecte.

Critères supplémentaires :

- le contenant doit être accessible sur au moins trois côtés ;
- aucun appendice (ex. : boîte aux lettres) ne doit y être fixé.

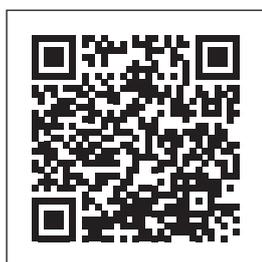
Tout autre type de conteneur, y compris les poubelles fermées, sera laissé sur place et ne sera pas collecté.

## Construisez un abri grillagé !

Pour vous y aider, nous vous proposons deux tutoriels.



## Plus d'infos ?



**N'hésitez pas à contacter :**

IDELUX Environnement  
[collectes@idelux.be](mailto:collectes@idelux.be)  
**+32 63 231 987**

